

Présents: Izzy Perry, Brian DiCenzo, Gord Gauvin, Jason Warren, Kaneena Vanstone, Pat Floyd, Ian Flanagan, Michelle Matte-Stotyn, Judy Renaud
Virtuellement : Jocelyn Brunet

Appel à l'ordre à 9h07

1. **Âge de la majorité:**

Après des discussions au sein du conseil d'administration, la motion suivante a été proposée et adoptée pour modifier le MIP 1– Section 1.11. (Les révisions sont en rouge)

Motion : Approuver la révision de la section 1.11 du MIP 1 comme suit : *Advenant qu'une personne n'ayant pas atteint l'âge de la majorité légale soit acceptée à des fins d'entraînement, la loi provinciale s'applique. L'ACPS recommande aux centres de parachutisme de demander des conseils juridiques dans la province dans laquelle ils mènent leurs activités.*

Proposé : (KV)

Appuyé : (Bd)

Adopté

TÂCHE : UNE NOTE À ENVOYER À TOUTES LES ZONES DE SAUTS EXPLIQUANT LA DÉCISION SUR L'ÂGE DE LA MAJORITÉ.

2. **MIP 1 – Section 2.16 révision en rouge :**

Motion: Approuver la révision du MIP 1, Section 2.16

2:16 Tout saut en tandem doit être effectué par un parachutiste qui respecte les préalables et exigences de l'ACPS (conformément aux exigences du fabricant). Tout instructeur tandem doit suivre avec succès une formation le qualifiant en tant que représentant certifié du fabricant pour le type d'équipement utilisé et tout saut en tandem doit être effectué conformément aux exigences et aux recommandations techniques du fabricant. Proposé : (GG)

Appuyé : (Bd)

Adopté

Jocelyn est parti à ce moment-là.

3. **Nouvelles évaluations des Gréeurs smokejumpers (réserves rondes uniquement)**

Le CT&S a été contacté et on lui a demandé si l'ACPS pourrait créer une nouvelle évaluation des gréeurs pour le pliage de réserves rondes des gréeurs (pompiers parachutistes).

Motion : Permettre au CT&S de développer une évaluation restreinte Gréeur A pour les réserves rondes.

Proposé : (JW)

Appuyé : (IP)

Adopté

1 Abstention

TÂCHE: MICHELLE DEVRA AVISER LE PRÉSIDENT DU CT&S DE LA CONTINUITÉ ET DE LA CRÉATION D'UNE ÉVALUATION GRÉEUR. IL FAUDRA DONNER UN NOM À L'ÉVALUATION AVANT QU'ELLE NE SOIT MISE EN PLACE.

4. **Discussion à huis clos.**

5. **Discussion à huis clos.**

6. **Publication par Transports Canada des recommandations pour la formation en parachutage:**

Reportée en attendant que Jocelyn soit disponible.

7. **Manuel SMS :**

Reporté en attendant que Jocelyn soit disponible.

Déjeuner: 12h15-13h30

8. **Dépôts à terme :**

Présentement, nous avons 3 dépôts à terme qui viendront à échéance les 30 et 31 mars 2020. Ian Flanagan (trésorier) suggère de les laisser dans le type de comptes dans lequel ils se trouvent actuellement, mais il contactera la banque pour voir s'il est possible d'obtenir un taux d'intérêt plus élevé.

Il obtiendra des informations et une réponse pour l'AGA.

Le CA a donné son accord.

TÂCHE: IAN DEVRA CONTACTER LES BANQUES ET FAIRE UN RAPPORT AU CA AVANT LES RÉUNIONS PRÉCÉDANT L'AGA.

9. **Mise à jour de la vérification:**

La vérification n'est pas terminée mais les mois de décembre à octobre ont été achevés à 90%.

Le mois de novembre sera terminé lorsque le mois complet des revenus/dépenses aura été reçu et saisi. Ian et le CA sont satisfaits des vérificateurs actuels.

10. **Budget des comités:**

Le CA a discuté et examiné tous les budgets des comités.

11. **Budget de l'ACPS :**

Le CA a discuté et examiné tous les autres postes budgétaires.

TÂCHE : MICHELLE DEVRA FAIRE D'AUTRES RÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN SOUMETTANT DES PROPOSITIONS DE PRODUCTIONS DE REVENUS DE MÊME QUE D'ÉCONOMIES. ELLE POURRA ALORS, SUR DEMANDE, LES FAIRE SUIVRE AUX COMITÉS.

12. **Fonds national de subvention :**

Motion : Approuver le paiement du solde restant dû s'élevant à \$9875.70 pour la subvention des championnats nationaux 2019 à Skydive Wasaga Beach.

Proposé: (KV)

Appuyé: (GG)

Adopté

1 contre

TÂCHE : MICHELLE DEVRA ENVOYER À IAN LES DÉTAILS AFIN QU'UN CHÉQUE PUISSE ÊTRE ÉMIS ET MICHELLE DEVRA AVISER SKYDIVE WASAGA BEACH.

Réunion ajournée à 17h40